

# **CAHIER DES CHARGES**

## **Championnat départemental route**

Avoir l'aval de la Municipalité et des municipalités traversées où se déroule le Championnat départemental

Proposer un circuit à la Commission Cycloport UFOLEP 45 (de 10 à 15 kms, idéal environ 12-14 kms)

**Recevoir l'aval de cette commission** (visite du site par des responsables de la commission)

Faire les démarches administratives : déclaration dans les délais à la F.F.C.

déclaration en Préfecture

information aux Maires des communes traversées par l'épreuve

information aux forces de l'ordre

information aux riverains du circuit pour le stationnement gênant

Disposer d'une salle pouvant recevoir 200 personnes :

Salle utilisée : pour la distribution des dossards (matin et après-midi)

pour le repas de midi du personnel du club et des membres de la commission

pour la lecture du palmarès (fin de matinée et fin d'après-midi)

1 pièce fermée pour la frappe du palmarès

Prévoir un local pour un éventuel contrôle anti dopage avec 3 pièces séparées et toilettes

Prévoir les repas du midi (plateau repas ou autre) pour le personnel et les membres de la commission (tables et chaises en quantité suffisante).

Prévoir le vin d'honneur (à la charge du club ou de la Municipalité)

Organiser le vin d'honneur : mise en place des tables et des verres, et faire le service

Prévoir les bouquets pour les vainqueurs de chaque catégorie d'âge : 10 (2 + 8)

Disposer du podium pour les récompenses

Disposer de signaleurs en nombre suffisant pour garder tous les carrefours et endroits présentant des risques (matin pour le C.L.M. et après-midi pour la route)

Mise en place et récupération des signaleurs

Ravitaillement des signaleurs en cours de matinée et d'après-midi

Disposer d'une ambulance sur place et prévoir des secouristes en plus.

Disposer d'un car-podium couvert placé au niveau de la ligne d'arrivée (tables et chaises)

Disposer d'une sonorisation audible des participants en amont de la ligne d'arrivée

Mise en place du système de vidéo pour les arrivées (si le club en dispose)

Mise en place de barrières «vauban» ou d'un autre dispositif, pour canaliser les spectateurs au niveau de la ligne d'arrivée (50 à 60 m avant la ligne et 30 m après, des 2 côtés de la chaussée)

Prévoir les zones de stationnement pour les officiels, les compétiteurs et les spectateurs

Tracer la ligne d'arrivée suivant la configuration en vigueur (règlement national)

Disposer de voitures ouvreuse et de fin de course, d'ouverture pour chaque catégorie et de motos pour chaque catégorie (matin : C.L.M. et 9 catégories sur la route l'après-midi en 2 fois)

Le club organisateur peut prévoir une buvette, vente de casse-croute et, ou autres produits solides (faire les demandes auprès des autorités compétentes).